



PERLES DU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Actualité législative publié le **08/01/2014**, vu **3005 fois**, Auteur : [Le BLOG de Maître Muriel Bodin, avocate](#)

quelques perles en cadeaux de nouvel an et pour finir la journée par un sourire jus rit dice

Au tribunal de Lille, comme dans toute salle d'audience, les mis en cause et les victimes se succèdent à la barre. Interrogés par le juge, ils lâchent des déclarations maladroites ou des mensonges en demi teinte, essayant bon gré mal gré de s'en sortir...Mais le plus souvent ils ne trouvent qu'à s'enfoncer un peu plus par des aveux que leur avocat a bien du mal ensuite à amortir. Quelques exemples parmi tant:

« Quand je suis ivre au volant, je ne suis pas dangereux car, comme je n'y vois plus rien, je conduis très doucement. »

« J'avais déclaré le vol de mon sac Lonchamp, mais les policiers ont écrit Auchan. » La victime d'un cambriolage

« La prison, c'est supportable, mais pas trop longtemps quand même, c'est mieux de faire des allers et retours. »

« Je fais peur parce que je parle très fort, mais c'est parce que j'ai été légionnaire. » Un prévenu

« Je ne leur en veux pas du tout, je leur avais vendu une voiture volée, c'est normal de se fâcher, j'aurais fait pareil. »

« Je ne cambriole pas tous les jours, je fais aussi des vols à l'étalage. »

« Entre la prison et le chômage, je n'ai jamais eu le temps de travailler. »

« Je vous demande de bien vouloir requalifier cette affaire de vol en bande organisée en vol par une bande d'andouilles ! » M^e Olivier Péan de Ponfilly, un bien aimé confrère.